

COMMUNIQUE DE PRESSE – 14 janvier 2020

## Près de 150 petites structures fleurissent sur les exploitations agricoles du Parc du Doubs

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6  
Case postale 316  
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70  
[info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch)  
[www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)



*Légende : Les tas de bois et tas de pierres, ici sur une exploitation aux Enfers, sont construits avec des matériaux récoltés à proximité des lieux d'installation (pierres issues de l'épierrage des champs, bois issus de coupes de branchages).*

**La construction de structures favorables à la biodiversité, mesure phare de l'année 2019 pour le Parc du Doubs, a connu un franc succès. Au total, près de 150 tas de bois, tas de pierres, haies et gouilles ont été installés en étroite collaboration avec les agriculteurs et le WWF. La moitié des communes du Parc intégrées dans quatre réseaux écologiques sont pour l'instant concernées.**

Simple et peu coûteuses, ces constructions sont réalisées dans une démarche large et globale d'amélioration de l'infrastructure écologique. Elles permettent à de nombreuses espèces animales et végétales (salamandres, grenouilles, mousses, lichens...) de réinvestir les bordures de champs, dont des petits carnivores - hermines et belettes - prédateurs spécialisés du campagnol. Pas moins de 142 petites structures ont été installées durant l'année 2019 sur les parcelles de 25 exploitations réparties dans les réseaux écologiques de la Vallée du Doubs et des Franches-Montagnes et dans les EcoRéseaux de La Chauv-de-Fonds et du Locle-Les Brenets. Huit communes membres du Parc, soit la moitié d'entre elles, ont pour l'instant bénéficié du projet : Clos du Doubs, Les Enfers,

Les Genevez, Montfaucon, Saignelégier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Brenets.

### **Un travail accompli main dans la main**

Cette initiative a permis aux agriculteurs et aux collaborateurs du Parc du Doubs de travailler en étroite collaboration. Le financement et les critères de construction de ces structures ont été proposés par le Parc tandis que les exploitants ont mis à disposition leurs forces vives sur le terrain et les matières premières. En parallèle, le WWF a participé activement à la plantation de près d'une dizaine de haies soit 495 mètres linéaires. Celles-ci constituent un refuge et un garde-manger, notamment pour les oiseaux, et offrent des atouts pour les pâturages comme la diminution des vents et la consolidation des sols. Plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes ont été favorisées, parmi elles l'églantier, le poirier sauvage, l'alisier blanc, le sureau noir, le groseillier, l'aubépine et le sorbier des oiseleurs.

Ces actions de terrain ont été précédées d'une phase de conseils proposés par les réseaux écologiques aux agriculteurs afin de favoriser la biodiversité sur leur domaine agricole.

Des petites structures continueront de voir le jour en 2020. L'accent sera mis sur le plateau des Franches-Montagnes et des Montagnes neuchâteloises afin de permettre à tous les agriculteurs du Parc de bénéficier de ces coups de pouce à la biodiversité. Les exploitants intéressés peuvent contacter directement le Parc en envoyant un courriel à [info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch) ou en appelant au +41 (0)32 420 46 70.

### **CONTACTS ET INTERVIEWS**

---

Rafael Molina  
Chef de projet Infrastructure écologique  
+41 (0)32 420 46 79  
[rafael.molina@parcdoubs.ch](mailto:rafael.molina@parcdoubs.ch)